



Communiqué de presse

Le 22 avril 2021

Le Groupe La Banque Postale soutient l'économie avec les Prêts Participatifs Relance

La Banque Postale, avec ses filiales CNP Assurances et LBP AM, poursuit son engagement aux côtés des pouvoirs publics en participant au dispositif de Prêt Participatif Relance (PPR). Ce nouvel outil permettra aux PME et ETI de renforcer leur structure financière et financer leur développement.

Mobilisée au côté des pouvoirs publics pour soutenir la relance économique dans les territoires, La Banque Postale s'apprête à commercialiser les PPR auprès des PME et des ETI dès le mois de mai et jusqu'au 30 juin 2022.

Ces prêts participatifs sont adaptés aux besoins des entreprises souhaitant investir et développer leur activité. Ils auront une maturité de 8 ans, plus longue que les prêts classiques auxquels les entreprises ont d'ordinaire accès. Ils offriront un différé d'amortissement long de 4 ans minimum. Ils seront très « subordonnés », au sens où seules les participations en capital le seront davantage : il s'agit donc de quasi-fonds propres.

Ces PPR constituent un dispositif exceptionnel de renforcement des fonds propres qui concerne principalement les PME et ETI viables dont le chiffre d'affaires varie entre 2 M€ et 1,5 Md€. Destinés à accompagner la croissance des entreprises et financer leurs investissements, notamment en faveur de la transition écologique et numérique, les PPR pourront représenter jusqu'à 12,5% du chiffre d'affaires 2019 pour une PME.

La flexibilité de ce dispositif permettra aux acteurs économiques de se développer sans allouer leurs ressources au service de la dette : pas de garantie demandée à l'emprunteur, caractère subordonné du prêt d'une durée de 8 ans avec un différé d'amortissement minimal de 4 ans.

L'engagement de La Banque Postale sera tripartite :

- La banque distribuera les PPR à travers son réseau implanté au cœur des territoires avec l'appui de ses 34 centres d'affaires et de 170 conseillers bancaires,
- CNP Assurances, filiale de La Banque Postale, contribuera au financement du fonds de place, abondé par les assureurs, à hauteur de 1,5 Md€,
- LBP AM, filiale de La Banque Postale spécialisée dans la gestion d'actifs, interviendra en tant que gérant délégué pour la gestion des prêts participatifs de moins de 10 M€ issus des clients du réseau de La Banque Postale, auprès du gérant du fonds de place Eurotitrisation.

« La Banque Postale s'engage dans ce nouveau dispositif gouvernemental de relance de l'économie. Notre groupe de bancassurance diversifié, ancré au cœur des territoires, nous permet de participer activement au développement des PME et des ETI en mobilisant tous nos métiers : notre banque de financement et d'investissement, distributeur de PPR, CNP Assurances, investisseur et financeur du fonds de soutien et LBP AM, gestionnaire d'actifs délégataire » a déclaré Philippe Heim, Président du Directoire de La Banque Postale.

Depuis le début de la crise, La Banque Postale s'est pleinement engagée pour soutenir l'économie au côté de l'Etat, notamment avec le Prêt Garanti par l'Etat (PGE) et les moratoires. Près de 7 000 entreprises ont ainsi pu bénéficier de l'accompagnement de La Banque Postale pour un montant financé en PGE de plus d'1 milliard d'euros en 2020. Face au prolongement de la crise sanitaire, La Banque Postale s'est aussi engagée début 2021 à accepter systématiquement le report du remboursement du prêt accordé d'un an supplémentaire pour les entreprises en faisant la demande. Le dispositif PPR vient compléter l'offre de PGE toujours disponible, qui vise à soutenir la trésorerie des entreprises.

A propos de La Banque Postale

La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un bancassurance européen de premier plan leader de la finance durable. Son modèle d'affaires diversifié lui permet d'accompagner 20 millions de clients personnes physiques et morales avec une gamme complète accessible à tous. Filiale du Groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire avec 17 000 points de contacts dont 7 600 bureaux de poste.

Avec son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », La Banque Postale se fixe l'ambition de devenir la banque préférée des Français, avec une offre intégrée et omnicanale de services de bancassurance articulée autour de trois marques distinctes : La Banque Postale, sa banque au quotidien, Ma French Bank, sa banque 100% mobile et BPE, sa banque privée. Fort de son identité citoyenne, La Banque Postale se positionne au service d'une transition juste, répondant aux enjeux environnementaux, sociétaux, territoriaux et numériques.

La Banque Postale, c'est :

- la 11^{ème} banque de la zone Euro avec un total bilan de 737 Mds d'€ et un PNB de 7,7 Mds d'€
- un modèle d'affaires diversifié : 33,4% du PNB issu des activités d'assurance et 64,5% sur les activités bancaires
- 20 millions de clients
- 1,5 million de clients bénéficiaires de la Mission d'accessibilité bancaire et 1,4 million de clients fragiles
- plus de 630 000 clients patrimoniaux
- près de 340 000 clients personnes morales et acteurs publics locaux
- 100% des fonds éligibles de LBPAM labellisés ISR
- 1^{re} banque mondiale du secteur « banques de détail et spécialisées » (selon Vigeo Eiris – novembre 2020)
- un index égalité professionnelle de 97/100

Données à fin 2020

Contacts presse

Victor Labrusse – 06 42 27 09 77 – victor.labrusse@laposte.fr

France Plasse – 01 55 44 22 24 – france.plasse@laposte.fr